

## Groupes Mobiles de Sécurité GMS et Groupes Mobiles de Police Rurale GMPR

Sources : sites alger-roi.fr, farac.org, polices.mobiles.free.fr, Gallica (BnF)



Sur décision gouvernementale, les G.M.S. sont créés le 24 janvier 1955 par arrêté du Gouverneur Général de l'Algérie, M. Roger LEONARD sous le sigle initial de : Groupes Mobiles de Police Rurale (G.M.P.R.). Ils deviennent Groupe Mobiles de Sécurité (G.M.S.)



GOVERNEMENT GÉNÉRAL  
DE L'ALGÉRIE

DIRECTION  
DE LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Arrêté

PORTANT CRÉATION DE GROUPES MOBILES  
DE POLICE RURALE

### *Le Gouverneur Général de l'Algérie*

Vu la loi n° 47-1853 du 20 septembre 1947 portant Statut organique de l'Algérie ;

Sur la proposition du Secrétaire Général du Gouvernement,

### Arrêté

**Article premier.** – Il est créé sur le territoire algérien des unités de police portant le nom de « Groupes Mobiles de police rurale ».

Ces forces sont stationnées dans chaque département.

Leur organisation et leur fonctionnement sont réglés par le Gouverneur Général.

L'administration de ces unités est assurée par un service annexe de la Direction de la Sécurité Générale. Ce service est dirigé par un Délégué régional, assisté d'un Délégué régional adjoint et de trois Inspecteurs départementaux.

**Art. 2** – L'utilisation de ces unités, dans le cadre de leurs missions habituelles, conforme à leur règlement intérieur, est confiée aux Préfets.

Toutefois, le Gouverneur Général se réserve, en toutes circonstances, la possibilité de leur donner des missions particulières pouvant s'étendre à l'ensemble de l'Algérie.

**Art. 3** – Pour l'ensemble des trois départements, le nombre des groupes mobiles de police rurale est fixé à 54.

Certains de ces groupes peuvent être renforcés d'une section supplémentaire.

**Art. 4** – L'effectif de chaque groupe est composé ainsi qu'il suit :

- 1 Commandant de groupe ;
- 1 Commandant de groupe adjoint (Sous-Officier) ;
- 3 Chefs de peloton ou de section ;
- 1 Chef comptable ;
- 80 gradés et hommes de troupe.

**Art. 5** – Les conditions de stationnement et d'emploi de ces groupes, ainsi que celles relatives à l'organisation et au fonctionnement de ces unités, feront l'objet d'arrêtés du Gouverneur Général de l'Algérie et d'instructions particulières.

**Art. 6** – Le Secrétaire Général du Gouvernement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de l'Algérie.

FAIT à ALGER, le 24 JANV 1955

Le Gouverneur Général  
Signé : LEONARD



Leur raison d'être tient au constat, dès les premiers mois de la rébellion, du manque dans les zones rurales de forces adaptées aux tâches multiples et variées qu'impose la police du "bled". Pour remédier à cette situation, rendue vite alarmante par l'insécurité grandissante, il est donc décidé de mettre sur pied une force de police rurale à caractère spécifiquement algérien et de l'implanter aux points les plus éloignés des centres de commandement habituels, là où justement l'insuffisance des moyens traditionnels est la plus marquée.

L'idée conceptrice répond en outre au souci d'associer la population à l'œuvre projetée de sécurité. Elle se veut aussi, au travers de cette police de proximité, promesse d'avenir en affichant la volonté d'une mission rurale dans la durée. Cette détermination se traduit par le statut original, inédit, de cette force de police civile, relevant de l'autorité civile, le Directeur de la Sûreté Nationale en Algérie.

C'est celui-ci qui, par procuration du Délégué Général du Gouvernement en Algérie, exerce son autorité par le biais d'une Délégation Centrale des G.M.S. créée dans ce but.

Le recrutement cible les Français de souche locale, volontaires, anciens militaires, anciens combattants.

L'encadrement se recrute plus spécialement auprès de Français de souche européenne, officiers et sous-officiers de réserve ou issus de l'armée d'active.

Le Groupe (unité de base) est une unité mobile dotée d'un armement et d'un matériel léger du type compagnie d'infanterie : Mas 36, vieux fusils 86/96 Lebel, mousquetons, quelques FM 24/29 ...

Quelques-uns sont dotés d'un peloton monté.

L'effectif théorique est de 95 : 2 officiers - 8 sous-officiers-13 petits gradés-72 gardes.

La solde est égale à celle afférente au grade détenu en vigueur dans l'armée.

Le 27 janvier 1955, une directive insiste sur l'urgence de la mise sur pied de ces unités et fixe les conditions de recrutement au sein des GMPR : volontariat, service militaire effectué, 24 à 45 ans, aptitude physique, sélection morale, satisfaction à un certain nombre de spécialités telles que chauffeurs PL et VL, mécaniciens, radios, recherche simultanée de plusieurs centaines de cavaliers en mesure de rejoindre avec « cheval convenable et harnachement suffisant ».

L'image provoque le scepticisme parmi les militaires et les autorités. Et pourtant l'entreprise va prospérer.

Le nombre de groupes passe rapidement de 30 à 54, certains pouvant être renforcés d'une quatrième section ou peloton.

Le métier proposé plaît : ne voit-on pas quatre sous-lieutenants du 8<sup>e</sup> RIC (Oranie), adopter successivement le képi bleu GMS dès la fin de leurs obligations militaires ou d'engagements.

Compte tenu des troubles, les GMS sont mis pour emploi à la disposition de l'autorité militaire pour l'exécution des missions opérationnelles et territoriales. Ils se voient confier la responsabilité de sous-quartiers.

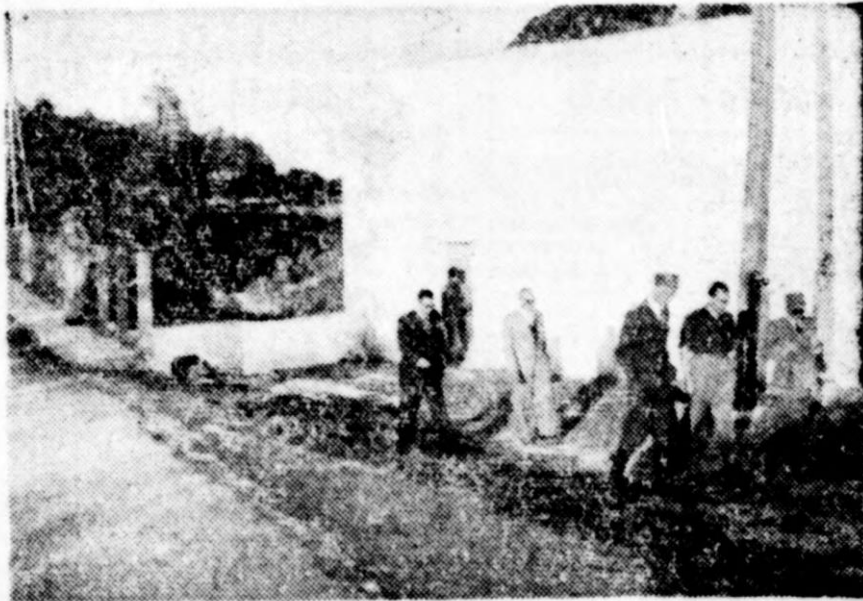
Le caractère d'urgence est souligné de plusieurs manières. La recherche du personnel est décentralisée jusqu'à l'échelon des arrondissements qui doivent organiser le recrutement par communes et proposer leurs listes pour le 8 février, de telle sorte que les premiers éléments soient rassemblés dès le 15 février. Les structures sont simplifiées, les implantations développées en priorité dans le Constantinois où la rébellion a trouvé le terrain le plus favorable et où sont formés les sept premiers GMPR.



Garde d'honneur

## ARRIVES HIER SOIR A SAINT-LUCIEN

# 24 véhicules vont être affectés aux groupes mobiles de Police rurale



M. Lassus-Pigat, accompagné des administrateurs de Saint-Lucien, vient de visiter les locaux du P. C. du nouveau groupement.

On sait que le nouveau plan de sécurité en Algérie prévoit la formation, sur toute l'étendue du territoire, de groupes de police rurale, dont l'implantation est en cours.

Une dizaine de ces groupes est prévue pour le département, chacun disposant de trois véhicules de transport, en principe une « Prairie » et deux camionnette Renault du type 1 tonne 4, aménagées pour les déplacements du personnel.

Pour l'Oranie, c'est Saint-Lucien qui a été choisi par l'autorité pour servir de centre de répartition, et c'est ainsi qu'hier dans la soirée y arrivait, venant d'Alger qu'il avait quitté le matin un premier convoi de vingt-quatre véhicules.

L'événement revêt une certaine importance du fait qu'il s'agissait là de la première affectation de ce genre, et ceci pour toute l'Algérie.

Le choix de la commune de Saint-Lucien est dû tout simplement au fait que l'administration a trouvé là, dans une propriété particulière des installations immédiatement utilisables. Installations peut-être pro-

visoires comme peut-être définitives on ne saurait pour l'instant l'affirmer.

Toujours est-il que sitôt les véhicules arrivés par la route de Saint-Denis-du-Sig ils étaient réceptionnés par M. Lassus-Pigat, inspecteur départemental des nouveaux groupes mobiles, accompagné de M. Gauthier administrateur principal de la commune-mixte de Saint-Lucien, de son adjoint, M. Canteins, administrateur en second, et du capitaine Tazghat Abdelkader, caïd de la commune-mixte de Freneda, futur commandant du groupe de Saint-Lucien.

On visita ensuite le PC, installé dans un site charmant en bordure de l'oued Tlelat, dans des locaux de la ferme Laussel, attenante à la ferme Alibert où pendant les hostilités cantonna une unité de la 2<sup>e</sup> D.B.

Les vingt-quatre véhicules furent rangés dans une vaste cour où ils attendront que les groupes de l'intérieur viennent prendre livraison de leurs dotations réglementaires.

F. E.

## A SAINT-LUCIEN ET A LAFERRIERE

# LE PRÉFET D'ORAN A INSPECTÉ LES PREMIERS GROUPES MOBILES DE POLICE RURALE D'ALGÉRIE

C'EST un événement d'importance qui s'est produit hier matin à 8 heures dans la cour de la ferme Fayel, à Saint-Lucien, et qui s'est renouvelé deux heures plus tard au stade de Laferrière. Un événement qui dépasse en fait les limites de l'Oranie puisque M. Pierre Lambert, préfet du département devait au cours d'une inspection inaugurer les premiers éléments algériens de cette nouvelle force de sécurité que constituent les G.M.P.R. — les groupes mobiles de Police Rurale.

Bien qu'elles soient constituées suivant les principes militaires, et encadrées par les officiers et sous-officiers d'active ou de réserve, ces forces relèvent néanmoins de la Direction de la Sécurité générale et sont à la disposition du chef du département.

On semble déjà tenté de les appeler « les Goums », peut-être par leur tenue d'été qui rappelle un peu celle des anciens cavaliers de communes mixtes. C'est une erreur, et si l'on tient à risquer une comparaison peut-être approche-t-on de la réalité en disant que par leur constitution strictement civile les G.M.P.R. seront les CRS d'Algérie. Avec cette distinction fondamentale que l'unité de base de ces formations, qui est le groupe, comprend trois pelotons : l'un à pied, le second à cheval et le troisième motorisé — ou plus exactement : porté.

C'est avec un légitime sentiment de satisfaction que l'inspecteur départemental des G.M.P.R., M. Lassus-Pigat, accueillait hier matin, au seuil de la propriété Fayel (ancienne ferme Alibert) sur les rives de l'oued Tielat, M. Pierre Lambert qu'accompagnaient MM. Le Bissonnais, secrétaire général pour la police, M. Bequin, directeur de Cabinet, le Dr. Sid Cara, député et président du Conseil général; le général de Widerspach-Thor, commandant la Division, et M. Huertas, chef du Service des Liaisons nord-africaines. Le chef pour l'Oranie allait en effet présenter une force de sécurité réalisée en un temps record, avec des moyens faits de beaucoup d'improvisation sous la direction d'officiers formés au sein de notre belle et glorieuse armée d'Afrique.

**Avec des armes touchées le matin même...**  
Sous l'étamine tricolore qui flotte au sommet d'un mât, un cantonnement



Le Préfet d'Oran vient d'arriver au cantonnement de Saint-Lucien. Il va passer sur le front du détachement tandis qu'un clairon sonne le rappel.

res de chaussures genre pataugas, l'une de toile, l'autre de cuir souple, puis pour l'exercice, les dernières gêtres françaises modèle 1951. Quant à l'armement, il comporte, outre le mousqueton, le pistolet-mitrailleur MAS 38 et le fusil-mitrailleur 24-29. Enfin, c'est le traditionnel casque français qui sera arboré en tenue de campagne par nos nouveaux G.M.P.R.

Les visiteurs passent à la « cuisine » où le chef Escalès démontre, avec témoignages à l'appui, que le menu — carton affiché, est conforme — une fois réalisé, à ce qu'il promet : salade de tomates, pommes rôties, blanquette, confiture à déjeuner, puis :

sur les rangs et s'intéresse à la situation de plusieurs hommes, questionnés au passage.

Ici, c'est la municipalité qui a mis les bâtiments et dépendances du stade à la disposition des forces de sécurité. C'est donc du provisoire qu'offre Laferrière à ses visiteurs, mais du provisoire vraiment bien réalisé, et toujours en un temps record : tentes carrées aux avants relevés, bordées de colliers de pierres blanches formant l'écusson des pelotons; cuisine clôturée d'une murette et douches que l'on a trouvées installées...

Sur le terrain de football, le détachement fait un à-gauche pour se mettre



Le chef du département passe en revue les pelotons de G.M.P.R. On remarquera l'excellente allure de ces hommes, qui n'ont pas encore commencé leur entraînement.

très bien tenu, avec ses tentes alignées pofage, coquillettes au beurre, mouton en colonne, et d'une allure souple, dé-



très bien tenu, avec ses tentes alignées au cordeau, et ses véhicules : de pacifiques camionnettes Renault 1 tonne 4 (deux par groupe) et des « Prairies » dont une par groupe. Les véhicules ont été centralisés à Saint-Lucien, considéré comme le PC départemental.

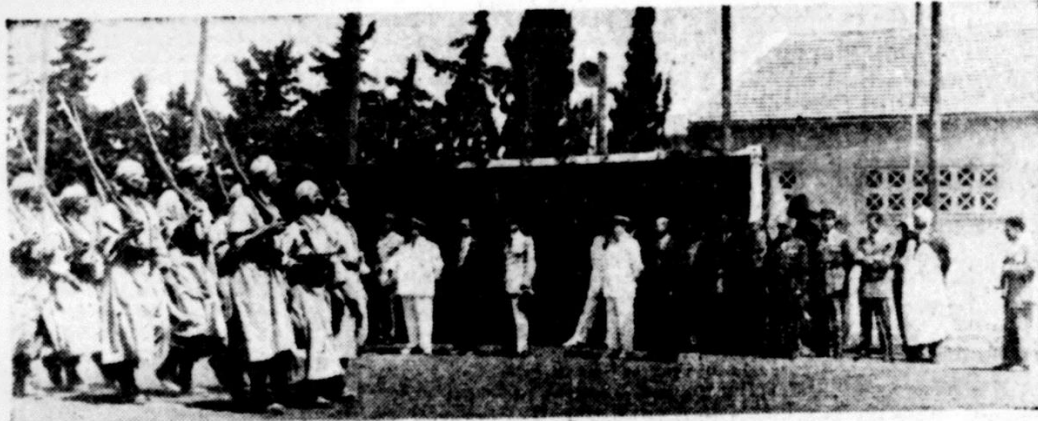
Le capitaine Tazghat et son collaborateur immédiat, le lieutenant Starozinski, présentent la formation sous les armes : 126 hommes et grades pour

potage, coquillettes au beurre, mouton en sauce et dattes au souper. Avec un menu spécial où figure la traditionnelle « chorba » pour les Musulmans, présenté deux fois, au coucher du soleil et vers une heure du matin.

Tandis que le préfet s'entretient avec le propriétaire du domaine des possibilités de location à bail et d'aménagement des locaux, le général de Widerspach-Thor s'intéresse au système

en colonne, et d'une allure souple, défilent devant les autorités.

Comme il l'a fait à Saint-Lucien, Monsieur Pierre Lambert complimente organisateurs et instructeurs et précise ce que l'on attend de ces nouvelles forces de l'ordre pour lesquelles il ne s'agit pas de « faire la guerre » mais d'appuyer l'action administrative, en assurant la poursuite de l'œuvre féconde de la France en ce pays où l'im-



Au stade de Laferrière, les autorités vont assister à un remarquable défile

l'instant, qui font claquer leur mousqueton comme un seul homme au commandement du « Présentez armes ! ».

— J'ai retrouvé d'anciens tirailleurs qui ont servi sous mes ordres, me dit le capitaine Tazghat. Tous mes hommes ont touché leur arme ce matin même. Vous voyez déjà comme ils manœuvrent sans la moindre préparation. Avouez que ce n'est pas si mal que ça ! ».

Après que le préfet, visiblement surpris par la tenue de ces « rappelés volontaires » ait demandé qu'ils soient déplacés sous l'ombre du mur de clôture, les autorités visitent l'intérieur du cantonnement : un vaste hall à grains transformé en chambre où sont alignés une soixantaine de lits de camp avec, exposés, couvertures et paquetage.

#### La « panoplie » du parfait C.M.P.R.

Il faut dire à propos de l'équipement de ces nouveaux serviteurs de l'ordre qu'il est entièrement neuf, et comprend en particulier le cheche en turban pour coiffure, une tenue de combat en treillis, une tenue de drap — pantalon et « battle dress » — deux gandourahs de toile kaki, et deux pai-

de comptabilité et de gestion du groupe, que lui présente le sergent-major.

On fait grand honneur aux rafraîchissements offerts par la nouvelle unité puis l'on reprend la route d'Oran pour à cinq kilomètres de Saint-Lucien, bifurquer sur la plaine de Saint-Maur et, par Hammam-Bou-Hadjar atteindre Laferrière à 10 h. 30.

#### Devenir à bref délai une force d'élite...

A la Mairie de la coquette cité, d'où la vue porte sur un magnifique jardin de roses, le chef du département et les personnalités de sa suite sont reçus par le maire, M. Luye, accompagné de ses adjoints, MM. Lauque, Carme et Sella Boumediène, le lieutenant Sourd commandant la section de gendarmerie, et le caïd Bendima.

On se rend sans plus tarder au stade municipal où déjà sont alignés deux groupes de GMPR, armés et équipés comme ceux de Saint-Lucien. Une unité est complète, tandis que la seconde ne compte pour l'instant que deux pelotons. Cela fait tout de même 140 hommes et grades que présentent le capitaine Agulle et le lieutenant Raspail au Chef du département, qui passe

mense majorité des populations entend travailler dans le calme et la sécurité des foyers.

Des améliorations, sensibles vont être apportées au fonctionnement de ces unités de GMPR qui seront huit en Oranie, mais d'ores et déjà elles doivent, selon les ordres du Préfet, se forger une valeur morale dans l'application stricte des consignes, et par cette discipline librement consentie, devenir à bref délai une force d'élite.

Vers 11 heures le cortège officiel reprend la route d'Oran, après une rafraîchissante escale à la mairie de Laferrière.

Firmin ELLUL.

Le 24 mai 1955, à Guentis (Aurès), 7 tués dont l'administrateur et un officier et 15 disparus dont 3 sous-officiers

Le 17 octobre 1955, vers 15 h 30, sur le chemin 107 (département de Bône), au lieu-dit "Col de Mizen", une unité de l'ALN évaluée à une centaine d'individus attaquait le car du service régulier Bône-Herbillon ainsi que le véhicule d'un détachement de police rurale GMS qui l'escortait : l'escorte fut mise hors de combat et ce fut alors une tuerie des occupants du car. On devait dénombrer la mort de 8 Européens dont un couple en voyage de noces (Mme Mazella) et de 4 Français-Musulmans.

Les 30 groupes initialement envisagés par la directive Mitterrand deviendront 58 au 31 décembre 1955.

Pour consolider le dispositif, à cela s'ajoute la mise en œuvre d'un plan de construction de cités-cantonnements afin de fixer les implantations définitives, de regrouper les familles et de former des centres de rayonnement sur lesquels s'appuieront le rôle moral et social en direction de la population. Telle était l'ambition promise à l'Algérie redevenue sereine par ce programme inscrit au cœur du Plan de Constantine.

Le 24 novembre 1955

## La première cité-cantonnement des G. M. P. R. d'Algérie va être construite à Saint-Lucien

La première cité-cantonnement des groupes mobiles de police rurale d'Algérie va être construite à Saint-Lucien, pour le 33<sup>e</sup> G.M.P.R. : quelque 30 hommes qui veillent au maintien de l'ordre dans cette région de l'Oranie.

On a déjà eu l'occasion de le dire en mal, au moment de la formation des premiers éléments, les groupes mobiles de police rurale constituent une force de sécurité civile mise par le Gouverneur général à la disposition des préfets. Ils ne constituent pas seulement une force supplémentaire venant s'ajouter à d'autres forces de l'ordre. Ces unités se consacrent à des parties du territoire où n'existent pas d'effectifs suffisamment importants de forces de sécurité. Elles permettent la création et l'entretien d'un climat de confiance avec la population au milieu de laquelle elles vivent, en donnant le spectacle d'une force permanente complémentaire à qui sa légèreté et sa mobilité permettent de circuler constamment et d'intervenir rapidement.

Leur effectif actuel : près de 6.000 hommes en Algérie, dont plus de 1.000 en Oranie.

### Imposante cérémonie

Hier, c'était la pose de la première pierre de la cité-cantonnement de Saint-Lucien, une cérémonie hautement symbolique de la volonté de défendre ce pays contre les trublions venus de l'étranger. Le décor : près de Saint-Lucien, sur un côté de la route qui mène à Sidi-Bel-Abbès, un coin de terre d'Oranie fécondée par le travail des hommes, le terrain même donné par l'administrateur et la commission municipale de Saint-Lucien pour y édifier la nouvelle cité. Tout autour, sur-près de la musique de la Légion étrangère aux ordres du sous-chef Morisseau, le 33<sup>e</sup> groupe mobile de police rurale de Saint-Lucien, en battle-dress et chèche kaki, avec son chef, le lieutenant Maury, deux sections en armes de la compagnie rurale de Saint-Lucien aux ordres du capitaine Rollandin. Et puis, les anciens combattants français et français-musulmans de la région bardés de médailles; les enfants des écoles avec leur directrice, Mlle Julia, et leur directeur, M. Celdran; la population, hommes et femmes, Européens et Musulmans mêlés, canalisés par un service d'ordre de gendarmerie Cristiani et du garde-champêtre Henouël.

Sous une guirlande de drapeaux tricolores déployés entre deux amandiers, attendent les autorités : autour de MM. Laussel, délégué régional pour l'Algérie des groupes mobiles de police rurale, Thurin, administrateur civil représentant le directeur de la Sûreté nationale en Algérie, et Le Sidaner, sous-préfet de l'arrondissement d'Oran, MM. Laussus-Pigat, inspecteur des G.M.P.R. en Oranie, et le lieutenant

Audon, son adjoint; Benkadda et Benhalima, délégués à l'Assemblée algérienne; Gauthier, administrateur et Canteins, administrateur adjoint de la commune mixte de Saint-Lucien, avec les membres de la commission municipale, MM. Escalès, Denis, Amat, Sorano, Bedel, MM. Filinois et Sanchez, conseillers généraux; Barland, maire de Saint-Denis-du-Sig; Vincent, maire, et Tourcade, juge de paix de Sainte-Barbe-du-Tiélat; Bernabeu, maire de Jean-Mermoz; Walter, adjoint spécial de L'Oggar; le commissaire Gille, adjoint au commissaire-chef de la P.J. en Oranie; Ducousot, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, etc... On note encore les aghas Hadj Bensila et Ahmed Regueiz, en burnous rouge somptueux; les caïds Hadj Hamar Benkadda, Mohamed Bensila, Bakouche, Mecheur, Zoubir, et les présidents de djemââ.

Soudain la musique sonne le « Garde-à-vous ». Un officier commande : « Présentez... armes ! ». C'est M. Pierre Lambert, préfet d'Oran, qui arrive, accompagné de MM. Grollemund, secrétaire général de la préfecture; Bisson, directeur de cabinet; du général de Wilderspach-Thor, commandant la division, du colonel Duthé et de M. Bousquet, chef de la P.R.G. en Oranie.

La musique de la Légion joue l'hymne national, puis « Marengo » cependant que le chef du département passe en revue le groupe mobile de police rurale de Saint-Lucien et les soldats de la compagnie rurale.

Et puis, M. Pierre Lambert s'intéresse à la maquette de la cité-cantonnement, conçue par l'architecte Beilissant : 32 logements simples et confortables construits en cinq mois pour y abriter les familles des gardes, gradés, sous-officiers et commandant du groupe mobile de police rurale, français ou français-musulmans.

Le préfet d'Oran en a posé la première pierre hier, au cours d'une cérémonie hautement symbolique de la volonté française de défendre ce pays



Le chef du département pose la première pierre de la cité-cantonnement du 33<sup>e</sup> groupe mobile de police rurale de Saint-Lucien.

C'est ensuite la pose symbolique de la première pierre par le préfet, truelle en main.

### La musique de la Légion ouvre un défilé magistral

M. Laussel prononce alors une allocution traduite en arabe par M. Bouregba :

« Nos groupes mobiles de police rurale, dit-il notamment, sont devenus, les circonstances aidant, et ils restent encore essentiellement une force d'intervention dont la brillante conduite et les magnifiques résultats obtenus sont le plus sûr garant de leur pérennité.

« Comment d'ailleurs pourrait-il

en être autrement lorsqu'on sait que les éléments qui les composent sont surtout puisés dans la grande famille des anciens combattants. Au sein des G.M.P.R., anciens combattants français et français-musulmans donnent, une nouvelle fois, comme en 14-18, comme en 39-45, l'exemple de l'union. Les anciens combattants, une fois de plus, sont à la pointe du combat pour que l'Algérie, cette terre qu'ils chérissent, reste éternellement française. Une fois de plus encore, ils démontrent, quoique prétendent certains, qu'il est facile à des hommes de volonté, et de bonne volonté, quelles que soient leurs origines confessionnelles ou raciales, de vivre ensemble, de mener ensemble le bon combat ».

Et, cependant que le soleil apparaît, la prestigieuse musique de la Légion étrangère ouvre devant les autorités, un défilé magistral aux accents de la « Marche des tirailleurs » : officiers à la force tranquille et assurée; sous-officiers au calot bleu, mitrailleuse au poing; hommes au visage buriné, fusil-mitrailleur sur l'épaule, farouches en leur détermination de ramener sur cette terre d'Afrique la paix française.

Michel LAVITE.



Le 33<sup>e</sup> groupe mobile de police rurale de Saint-Lucien défile devant les autorités aux accents de la « Marche des Tirailleurs » jouée par la musique de la Légion. (Photos Henri BERTRAND)

Le 2 juin 1956, près de Nemours (Oranie), 14 tués et 2 blessés

Le 2 février 1957, forêt de Baudens (Oranie), 11 tués dont le capitaine commandant le GMS

Le 18 mars 1958, un arrêté du Ministère de l'Algérie change le nom des GMPR en GMS. A leur tête, une Délégation centrale à Alger et 6 Inspections décentralisées à Alger, Oran, Constantine, Bône, Batna et Tizi-Ouzou. placées auprès des préfets en qualité de conseillers techniques.

L'effort accompli, les preuves d'efficacité données, les résultats obtenus se concrétisent par un arrêté du 29 juillet 1958 signé Robert LACOSTE qui, outre l'adoption du signe G.M.S., donne plein statut aux personnels.



Le 10 mars 1959 près de Biskra, 8 tués dont 2 officiers et 2 sous-officiers, 9 blessés, 1 disparu.

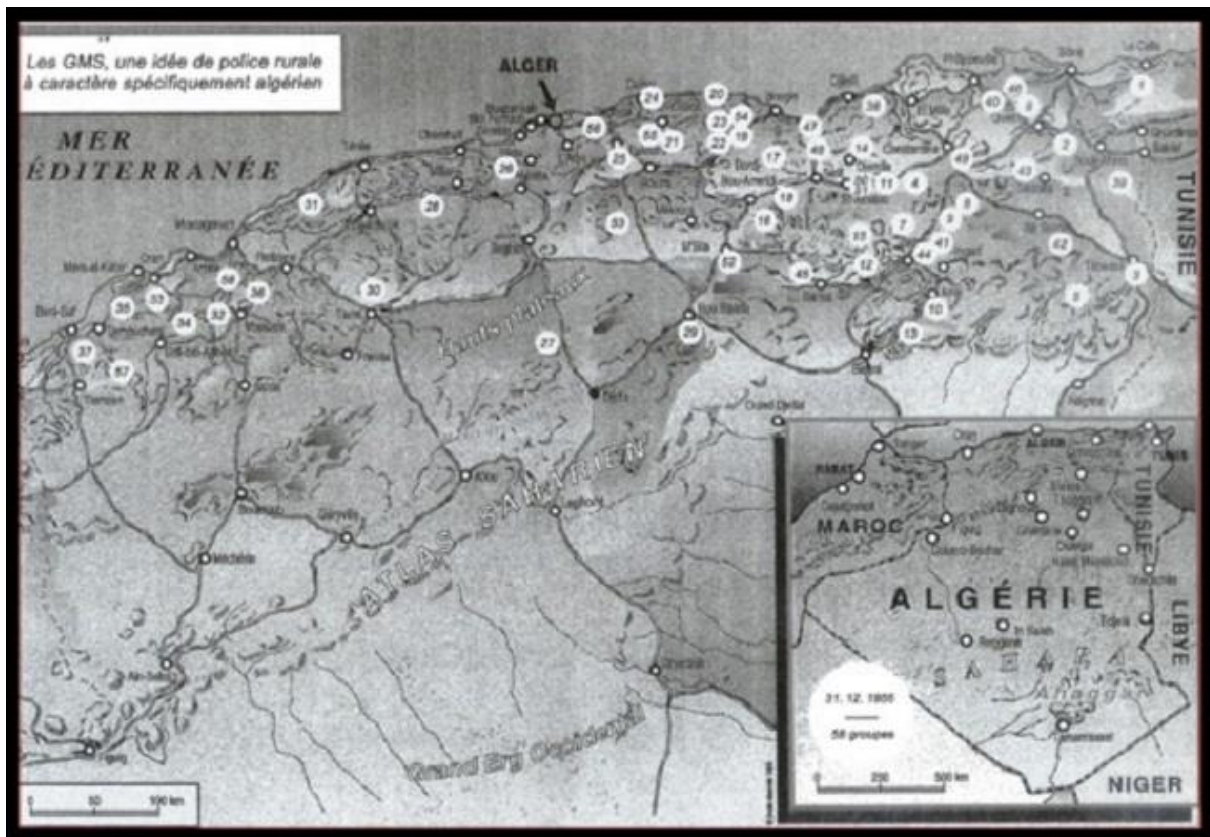
Au 1<sup>er</sup> juillet 1960, les GMS sont au nombre de 100 ...

Pour assurer en parallèle, la qualité du recrutement, une Ecole de Police GMS est créée en 1961 à Hussein-Dey (banlieue d'Alger) ouverte aux élèves officiers et aux élèves sous-officiers. Le niveau du concours officier est celui des commissaires, il est celui des officiers de police pour le concours sous-officiers. Une seule promotion Officiers y sera formée en 1961.

Le 31 juillet 1962, les GMS, au nombre de 114, sont rattachés au Service National de la Sécurité Civile



Ils se répartissent comme suit : Région d'Alger, 36 ; Région d'Oran, 30 ; Région de Constantine, 48.



Le prix payé par les G.M.S. pour atteindre cette ambition de résultats s'est élevé à 734 tués au combat, dont 32 officiers et 52 sous-officiers, 1300 blessés graves, 2000 titres de guerre glanés dont 88 Légions d'Honneur et 150 Médailles Militaires. En d'autres chiffres, le nombre de tués, c'est 7 % de l'effectif constant sous armes, c'est 25 % des pertes totales subies par les unités supplétives en Algérie.

Le 8 mars 1985, le général Massu écrit :

GÉNÉRAL JACQUES MASSU

Conflans/Loing, le 8 Mars 1985

Les Groupes Mobiles de Sécurité (GMS) ont participé à l'immense effort de l'Armée Française d'Algérie, de 1955 à 1962 -

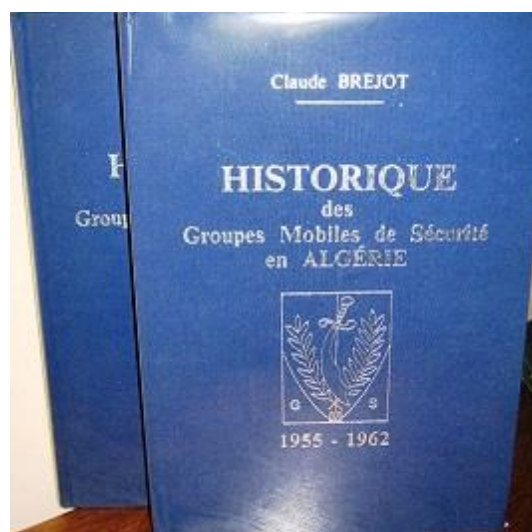
Premières unités supplétives de cette guerre, précoces de Harkis et de Commandos, ils se sont efficacement et glorieusement battus, chaque fois que la qualité de leur commandement le leur a permis -

Composés souvent de "vieux Soldats", attachés à la France, ils ont généreusement versé leur sang à son service -

Leur loyauté et leurs sacrifices justifient totalement l'ouvrage historique qui leur est consacré -

Massu

En 1986, Claude Bréjot publie un *Historique des Groupes Mobiles de Sécurité en Algérie 1955-1962*



Dans la revue d'histoire *Vingtième siècle* n°48 d'octobre-décembre 1995, l'historien Charles-Robert Ageron écrit un article de 18 pages sur *les supplétifs algériens dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie*

[https://www.persee.fr/doc/xxs\\_0294-1759\\_1995\\_num\\_48\\_1\\_4419](https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1995_num_48_1_4419)

En juillet 2012, Jean Ruiz, colonel des GMS, publie *Sept ans de guerre en Algérie* (au sein des GMS)

